Jelt Bureautique

Réf ft007910

FICHE PRODUIT ET D'INFORMATIONS TECHNIQUES

DRY DUSTER

Dépoussiérant sec toutes positions (inflammable)

1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Le DRY DUSTER est un gaz sec liquéfié, comprimé et conditionné en aérosol. Il est principalement destiné au dépoussiérage de tous les matériels informatiques et bureautiques. Muni d'une valve toutes positions, il peut s'utiliser dans tous les environnements.
Utilisable **uniquement lorsque le matériel n'est pas sous tension** et dans toutes les positions, il conserve une pression et un débit puissant de façon constante. Il est non abrasif et ne laisse pas de résidu.
Le DRY DUSTER existe en version ininflammable : GAZ SEC TOUTES POSITIONS réf. 006910

2. DOMAINE D'APPLICATION

DRY DUSTER permet le dépoussiérage des :

- Unités centrales, claviers, moniteurs, souris, disques durs, lecteurs CD-DVD,
- Imprimantes matricielles, lasers, à jets d'encre, thermiques,
- Photocopieurs, télécopieurs, machines à écrire ou à calculer,
- Ventilateurs, cartes électroniques, circuits imprimés, ouïes d'aération
- Lecteurs optiques, appareils photographiques, appareils de reprographie...

3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

- Placer le tube capillaire dans le palet pressoir.
- Utiliser l'aérosol tête en haut ou tête en bas
- Agir par des pressions courtes et répétées de quelques secondes.

4. CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- Aspect : gaz liquéfié limpide et incolore
- Masse volumique à 20°C : 1.23 g/cm^3
- Pression de vapeur à 20°C : 5,3 bars
- Pureté minimum : 99,9%
- **Inflammable**

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI

Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas respirer les aérosols. Ne pas percer ou brûler même après usage. Conserver hors de portée des enfants. Utiliser cet aérosol uniquement pour les applications auxquelles il est destiné.

6. CONDITIONNEMENT ET STOCKAGE

Référence	Désignation	Conditionnement	Inflammable	Qté par carton
007910	DRY DUSTER	Aérosol 650 ml – 275ml	Oui	12
006903	GAZ SEC ODP 0	Aérosol 650 ml – 400g	Non	12
006910	GAZ SEC TOUTES POSITIONS	Aérosol 650 ml – 300g	Non	12

Conserver à l'abri de l'humidité et sous abri, dans un endroit bien ventilé et aéré.

Cette fiche technique a été établie le 02/04/10 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expérience à ce jour. L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.
Les Fiches Techniques & Fiches de Données de Sécurité sont disponibles sur Internet : http://www.itwpc.com

ITW Spraytec - 5 bis rue Retrou - 92600 ASNIÈRES SUR SEINE - ☎ 01.40.80.32.32 Fax 01.40.80.32.30

BSI REGISTERED ISO 9001 Certificat n° FM 52474

7910 - DRY DUSTER TTES POS

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 18/07/2016 Date de révision: 18/07/2016 Remplace la fiche: 14/04/2015 Version: 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : 7910 - DRY DUSTER TTES POS

Code du produit : 007910

Type de produit : Aérosol

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel
Réservé à un usage professionnel

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

ITW Spraytec
5 bis, rue Retrou
F-92600 Asnières sur Seine - France
T +33(0)1.40.80.32.32 - F +33(0)1.40.80.32.30
infofds@itwpc.com - www.jelt.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol, catégorie 1 H222;H229

Texte intégral des mentions H : voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :

GHS02

Mention d'avertissement (CLP) : Danger

Mentions de danger (CLP) : H222 - Aérosol extrêmement inflammable
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence (CLP) : P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer
P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
butane (Note C)(Note U)	(n° CAS) 106-97-8 (Numéro CE) 203-448-7 (Numéro index) 601-004-00-0	60 - 80	Flam. Gas 1, H220 Liquefied gas, H280
Propane	(n° CAS) 74-98-6 (Numéro CE) 200-827-9 (Numéro index) 601-003-00-5 (N° REACH) 01-2119486944-21	20 - 40	Flam. Gas 1, H220 Liquefied gas, H280

Note C : Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.

Note U : Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone. Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Aérosol extrêmement inflammable.

Danger d'explosion : Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : La décomposition thermique génère : fumée. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit.

Autres informations : Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Matières incompatibles : Rayons directs du soleil. Sources de chaleur. Sources d'inflammation.

Température de stockage : < 50 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

butane (106-97-8)		
France	Nom local	n-Butane
France	VME (mg/m³)	1900 mg/m³
France	VME (ppm)	800 ppm
Royaume Uni	Nom local	Butane
Royaume Uni	WEL TWA (mg/m³)	1450 mg/m³
Royaume Uni	WEL TWA (ppm)	600 ppm
Royaume Uni	WEL STEL (mg/m³)	1810 mg/m³
Royaume Uni	WEL STEL (ppm)	750 ppm
Royaume Uni	Remarque (WEL)	Carc, (only applies if Butane contains more than 0.1% of buta-1,3-diene)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Protection des mains : En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Le choix d'un gant approprié est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation. Le temps de pénétration exact du matériau des gants est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter

Protection oculaire : En cas de danger d'éclaboussures: lunettes de protection

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Couleur : Incolore.

Odeur : Aucun(e).

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : Aucune donnée disponible

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) : Aucune donnée disponible

Point de fusion : Aucune donnée disponible

Point de congélation	:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	:	< 0 °C
Point d'éclair	:	< 0 °C
Température d'auto-inflammation	:	> 300 °C
Température de décomposition	:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	:	Aérosol extrêmement inflammable
Pression de vapeur	:	4,2 bar
Densité relative de vapeur à 20 °C	:	Aucune donnée disponible
Densité relative	:	Aucune donnée disponible
Masse volumique	:	0,55 g/cm³
Solubilité	:	Alcool. soluble dans la plupart des solvants organiques.
Log Pow	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	:	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	:	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	:	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Propriétés comburantes	:	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	:	1,8 vol % 9,5 vol %

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Peut s'enflammer ou exploser sous l'effet de la chaleur. Aérosol extrêmement inflammable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Eviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère : fumée. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	:	Non classé
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	Non classé
Cancérogénicité	:	Non classé
Toxicité pour la reproduction	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	:	Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	:	Non classé
Danger par aspiration	:	Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	:	Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB
Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes
Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations pour l'élimination des déchets : Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
1950	1950	1950	1950	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
AÉROSOLS	AEROSOLS	Aerosols, flammable	AEROSOLS	AEROSOLS
Description document de transport				
UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, (D)	UN 1950 AEROSOLS, 2.1	UN 1950 Aerosols, flammable, 2.1	UN 1950 AEROSOLS, 2.1	UN 1950 AEROSOLS, 2.1
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
2.1	2.1	2.1	2.1	2.1
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : 5F
Dispositions spéciales (ADR) : 190, 327, 344, 625
Quantités limitées (ADR) : 1l
Quantités exceptées (ADR) : E0
Instructions d'emballage (ADR) : P207, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (ADR) : PP87, RR6, L2
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP9
Catégorie de transport (ADR) : 2
Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V14
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (ADR) : CV9, CV12
Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2

Code de restriction concernant les tunnels (ADR)	:	D

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG)	:	63, 190, 277, 327, 344, 959
Quantités limitées (IMDG)	:	SP277
Quantités exceptées (IMDG)	:	E0
Instructions d'emballage (IMDG)	:	P207, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (IMDG)	:	PP87, L2
N° FS (Feu)	:	F-D
N° FS (Déversement)	:	S-U
Catégorie de chargement (IMDG)	:	Aucun(e)

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA)	:	E0
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA)	:	Y203
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA)	:	30kgG
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA)	:	203
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA)	:	75kg
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA)	:	203
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA)	:	150kg
Dispositions spéciales (IATA)	:	A145, A167
Code ERG (IATA)	:	10L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN)	:	5F
Dispositions spéciales (ADN)	:	19, 327, 344, 625
Quantités limitées (ADN)	:	1 L
Quantités exceptées (ADN)	:	E0
Equipement exigé (ADN)	:	PP, EX, A
Ventilation (ADN)	:	VE01, VE04
Nombre de cônes/feux bleus (ADN)	:	1

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID)	:	5F
Dispositions spéciales (RID)	:	190, 327, 344, 625
Quantités limitées (RID)	:	1L
Quantités exceptées (RID)	:	E0
Instructions d'emballage (RID)	:	P207, LP02
Dispositions spéciales d'emballage (RID)	:	PP87, RR6, L2
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID)	:	MP9
Catégorie de transport (RID)	:	2
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID)	:	W14
Dispositions spéciales de transport - Chargement, déchargement et manutention (RID)	:	CW9, CW12
Colis express (RID)	:	CE2
Numéro d'identification du danger (RID)	:	23

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Allemagne

VwVwS, référence de l'annexe	:	Classe de danger pour l'eau (WGK) nwg, sans danger pour l'eau (Classification selon la VwVwS, Annexe 4)
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BlmSchV	:	Non assujetti au 12ème BlmSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	:	Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van mutagene stoffen	:	Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding	:	Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid	:	Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling	:	Aucun des composants n'est listé

Danemark

Class for fire hazard	:	Classe I-1
Store unit	:	1 litre
Remarques concernant la classification	:	F+ <Aerosol 1>; Emergency management guidelines for the storage of flammable liquids must be followed
Recommandations règlementation danoise	:	Young people below the age of 18 years are not allowed to use the product

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Flam. Gas 1	Gaz inflammables, Catégorie 1
Liquefied gas	Gaz sous pression : Gaz liquéfié
H220	Gaz extrêmement inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit